



# Les complexités du consentement



Melisse L. Willems, MA, LLB  
Registratrice & DG

L'automne dernier, nos conseillères sur l'exercice sont allées partout en Ontario dans le cadre de notre série annuelle d'ateliers pour parler du consentement à plus de 700 membres. Pendant la préparation de la présentation, les discussions et l'élaboration des scénarios, il est devenu évident que le sujet serait intéressant et complexe.

De prime abord, la question du consentement, surtout le consentement au traitement, semble relativement simple : expliquer le traitement, obtenir le consentement et procéder. Ce n'est pas si simple cependant quand on commence à parler de patients inconscients, de parents en détresse, des salles d'urgence, des transferts entre établissements, des dispensateurs de soins multiples, du souhait de bien faire, du souhait de ne pas porter de préjudice et du droit de décider. L'interrelation de ces éléments (et dans certains cas, ils entrent tous en ligne de compte) n'est pas simple.

Nous avons choisi délibérément des scénarios difficiles. Nous voulions que les ateliers soient aussi engageants et instructifs que possible. Nous savions qu'un examen sommaire de la législation et le retour sur le consentement 101 ne suffiraient pas. Au cours de la préparation des ateliers, nous avons décortiqué les scénarios, les subtilités et les hypothèses. Plusieurs d'entre vous nous ont d'ailleurs fait part de leurs pensées et de leurs expériences pour nous aider. Ce n'est qu'une partie du travail.

Avec chaque atelier, nous comprenons mieux les réalités des diététistes au sujet de l'obtention du consentement. Nous avons appris que le processus de consentement est souvent inhérent à la relation entre le patient et le praticien même s'il passe inaperçu. Nous avons exploré l'importance d'obtenir un consentement éclairé, son caractère essentiel pour la dignité des clients et le fait qu'il est au cœur des soins axés sur le client. Nous espérons que les ateliers et vidéos d'appoint (qui feront bientôt partie d'un module d'apprentissage) vous ont intéressés et que vous continuerez la conversation avec vos collègues; diététistes et autres. Nos conseillères sur l'exercice sont déjà bien avancées dans la préparation des ateliers de cette année qui porteront sur les limites entre les domaines personnel et professionnel. Je me réjouis d'avance de vous y voir.



## Explorez les nouvelles ressources de l'Ordre

Cliquez sur les liens ci-dessous ou allez à [www.collegeofdietitians.org](http://www.collegeofdietitians.org) et entrez le sujet dans le champ de recherche.

1. Normes et lignes directrices pour l'exercice de la profession : Conflit d'intérêts (mars 2017)
2. Programme de l'ODO pour la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel (mars 2017)

## Nouvelles vidéos à transmettre à vos clients, amis et famille

Cliquez sur les liens ci-dessous ou allez sur le canal YouTube de l'Ordre pour voir les vidéos (cliquez sur l'icône de YouTube sur la page d'accueil du site Web).

1. Quelles sont les normes d'exercice sécuritaire de la diététique et pourquoi devrais-je m'en préoccuper?
2. Qu'est-ce que le Programme d'assurance de la qualité et en quoi est-il avantageux pour moi?